

## Cérémonie de remise des prix du concours :

### « J'aime mon patrimoine marnais »

L'édition 2023 est la 5<sup>ème</sup> édition. Elle enregistre une montée en puissance par le nombre de candidats qui y ont participé (300 candidats).

Ce concours est organisé à l'initiative de la ville de Reims, de la SMLH de la Marne et du Rectorat. Ouvert à tous les niveaux de scolarité, écoles, collèges lycées, en 2023, une classe de jeunes en apprentissage du Greta de la Marne a aussi concouru.

Il s'inscrit dans le cadre de la « défense de la langue française et de la culture ». Les francophones vivent au Sud de la Méditerranée pour plus de la moitié ; ce qui s'explique par la vitalité démographique et les progrès de la scolarisation en Afrique. La francophonie repose sur le partage de la langue mais elle veille aussi à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles et artistiques.

Le concours vise aussi à faire mieux connaître les sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans la Marne :

Le « Grand Patrimoine » désigne des monuments, des sites, mais aussi des valeurs induisant l'idée d'une transmission intergénérationnelle.

Après l'inscription à l'UNESCO de la Cathédrale de Reims, de la Basilique de Saint Rémi et du Palais du Tau, monuments relevant du « *Grand Patrimoine* » qui fonctionne comme un système symbolique *générateur de l'identité de Reims, ville royale devenue en 1962 ville symbole de la Réconciliation*, puis à Chalons en Champagne de la collégiale de Notre Dame en Vaux et de La Basilique de L'Epine situées sur les chemins de Compostelle, *la reconnaissance des paysages culturels du vignoble de la Champagne* par l'UNESCO en 2015 a renforcé les liens entre les différents acteurs du monde du champagne et des élus porteurs aussi du projet. L'engagement et l'attachement des acteurs économiques oeuvrant à la défense du patrimoine viticole et du paysage champenois s'opèrent au travers de la Mission UNESCO qui a force de proposition sous la houlette de Pierre Emmanuel Taittinger.

Cette année, au-delà des sites classés dans le département, il avait été proposé d'élargir les « productions » en tenant compte de l'impact de la Première Guerre mondiale sur le patrimoine classé et d'inclure la période de la reconstruction (Reims a en effet été détruite à plus de 80%) qui se déroula entre 1920 et 1930, période dite des « années folles » et marquée par « l'Art Déco ».

Lorsqu'eut lieu « l'exposition manifeste des Arts Déco en 1925, la reconstruction est déjà avancée. Les spécialistes proposent une classification en 5 styles :

- . Le style historiciste
- . L'Art Nouveau (*le Comptoir de l'industrie, le cinéma Opéra*)
- . Le Régionalisme illustré par *la Cité- Jardin du Chemin Vert*

. L'Art Déco caractérisé par l'efficacité architecturale géométrique et des éléments de décor stylisés : *la Bibliothèque Carnegie, l'église Saint Nicaise*

. Le mouvement Moderne avec Les Halles du Boulingrin, les voûtes de la Gare Centrale.

C'est ainsi que le travail de recherche/découverte se fait non seulement sur documents mais implique aussi des visites/initiation.

Au cours de ces pérégrinations, les élèves élargissent leurs connaissances de la ville et des sites classés à Reims et Epernay (notamment l'Avenue de Champagne) ou à Chalons.

Ils posent des questions et transcrivent leurs impressions et « découvertes » en produisant une grande variété d'expressions / productions : textes illustrés abondamment, dessins, peintures, poèmes, chansons offrant l'occasion d'enrichir leur vocabulaire et de mieux maîtriser la langue française voire même d'user de différents styles littéraires.

**En 2022**, la remise des prix du concours était placée sous la **Présidence de Pierre Emmanuel Taittinger**.

**En 2023, Daniel Rondeau**, champenois, né à Mesnil- sur- Oger (sur la Côte des Blancs), nous a fait parvenir un texte qu'il a rédigé pour l'occasion, faute de pouvoir être présent le jour de la remise des prix. Il a très tôt appris auprès de ses parents et de son grand père à « se réveiller chaque matin en étant capable de s'accorder à la beauté des choses ».

Il dit aussi que l'esprit du champagne, c'est d'abord une intimité jamais discontinuée de l'homme avec la terre, les vents, le soleil, la pluie, le gel.

« *La source de richesse des vigneron est dans leurs racinements* ».

**La remise des prix s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles le préfet ,le sous-préfet, les représentants du conseil départemental, des villes de Reims et de Chalons et des mécènes dont le souvenir Français, la fondation du patrimoine, la mission coteaux, maisons et caves de Champagne, le CIVC, le Palais du Tau, les amis de la Cathédrale, les amis de Notre Dame de L'Epine ..... Chacune d'entre elles a été invitée à remettre des prix aux lauréats sélectionnés aux côtés de leurs enseignants.**

Si nous avons pris l'habitude d'organiser une expédition à Paris pour les lauréats avec notamment la visite de l'UNESCO, cette année tout comme l'an prochain, nous évitons Paris. Grâce à Madame Bourg Broc a été programmée pour les lauréats du second degré une journée de visite découverte des principaux lieux d'accueil des pèlerins cheminant vers St Jacques de Compostelle dont l'un des chemins passe par la basilique Notre-Dame de l'Epine et Notre- Dame- en- Vaux à Châlons-en-Champagne.

Des prix très variés tels des livres, des tours en ballon captif, des visites de musée ou des tours de la cathédrale ont été distribuées, mais aussi pour les classes du premier degré, des visites à thèmes de la cathédrale suivies d'ateliers sur les vitraux ou le bestiaire ou une visite de l'atelier Simon Marq .

